

DEPARTEMENT DU  
DOUBS  
-----  
ARRONDISSEMENT DE  
BESANCON  
-----  
CANTON D'ORNANS  
-----

## COMMUNE DE TREPOT

**25620 (INSEE 25569)**

### Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

**Séance du 30 mars 2026**

**Délibération n° 14-2026**

L'an deux-mil-vingt-six, le **lundi trente mars à 20 heures**, le Conseil Municipal de la commune de TREPOT, s'est réuni à la salle du centre d'animation après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MOUGIN, Maire.

#### Objet :

#### **Motion de soutien au SYDED du Doubs**

**Etaient présent(e)s** : MOUGIN Gérard, PROST Pierre, PERROT Nathalie, JUILLARD Mathieu, LATHELIER Marine, FOREST Aurore, FRANCESCHETTI Jean-Pascal, LAUNAY Adeline, VANICAT Françoise, MICHEL Pascale, GUERRE Thomas, VIGOT Patrick, LOCATELLI François.

**Membres en exercice** : 13

**Absent(e)s excusé(e)s (sans procuration)** :

**Membres présent(e)s** : 13

**Ayant pris part au vote** : 13

**Dont ayant donné procuration** : /

Date de convocation :

24/03/2026

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'une personne secrétaire pris dans le conseil, **FRANCESCHETTI Jean-Pascal** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Date d'affichage :

24/03/2026

Le Président a déclaré la séance ouverte.

Le Maire explique la motion de soutien au SYDED du département du Doubs pour réaffirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité à adopter par le Conseil Municipal.

Après lecture de celle-ci et délibération, le conseil autorise le maire à signer cette motion mise en pièce jointe de la présente délibération DCM N° 14-2026.

**Voix Pour** : 13

**Voix Contre** : 0

**Abstentions** : 0

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard MOUGIN

